



Paris le 12 mars 2024

Ce jour s'est tenu le 1^{er} CDAS de l'année 2024. A l'ordre du jour de ce CDAS figuraient les points suivants

- * Vote sur le règlement intérieur
- * Présentation de la note d'orientation ministérielle
- * Bilan des actions 2023
- * Vote sur les actions 2024
- * Questions diverses

Solidaires finances dans sa liminaire a notamment rappelé que l'action sociale dans un contexte économique et sociétal toujours plus dégradé et anxiogène prenait toute sa dimension, toute son utilité.

Or au Ministère l'Action Sociale régresse :

- suppressions d'emplois dans les délégations
- coupes très importantes dans les budgets
- diminution des moyens humains
- réformes de toutes natures mettant en danger la structuration de l'Action Sociale et les prestations apportées.

Et ce n'est pas la réforme imposée du réseau de l'Action Sociale qui va nous rassurer. Une régionalisation rampante des actions en direction des agents semble être à l'ordre du jour. Un exemple : un GT en lien avec le Secrétariat Général et les Présidents des CDAS se tiendra pour toute l'Ile de France le 18 mars afin de mener une « réflexion » sur les conditions d'organisation de l'arbre de Noël pour les prochaines années.

Ainsi les Fédérations Solidaires Finances CGT Finances, FO Finances et CFTC finances ont présenté une motion pour rappeler leur attachement au maillage territorial de l'action sociale ministérielle et à un réseau de proximité. Elles ont exprimé leurs fortes craintes quant à une remise en cause de l'indépendance des Cdas concernant la maîtrise de leur CAL (crédits d'actions locales). (motion ci-annexée)

* Règlement intérieur

Ce règlement découlant de celui du CNAS n'a pas été modifié malgré les demandes unanimes des Fédérations en Cnas (15/12/2023). A l'instar du vote unanime exprimé au Cnas, nous avons voté contre.

Votes Contre : Solidaires Finances, CGT Finances, FO Finances

abstention : UNSA, CFTC

Vote pour CFDT

*Note d'orientation

Au niveau local, le montant global alloué pour le CAL est de 423 214 €, en tenant compte d'une mise en réserve : 7 % au titre du global (elle était de 6 % précédemment). Réserve qui augmente encore cette année !!!

Concernant le Fonds d'Innovation Locale (FIL) : un dispositif concernant la typologie des actions à mener va être établi par le Secrétariat Général pour encadrer les propositions. Un GT sera organisé pour sa mise en œuvre

Bilan des Actions locales

Nous avons en 2023 utilisé l'ensemble du CAL. Certaines activités et actions ont rencontré un très grand succès et de ce fait des listes d'attente se sont constituées ; ainsi, les mêmes actions seront proposées en priorité aux personnes en attente en 2024 afin de satisfaire le plus grand nombre.

Un bilan tout à fait positif a été souligné concernant la nouvelle prestation proposée à l'initiative de Solidaires Finances en complément de la colonie emblématique de la Toussaint : à savoir les « journées récréatives » ; ainsi un nombre plus important d'enfants ont pu bénéficier de l'action sociale.

Actions 2024

L'arbre de Noël qui a été retenu sera le cirque Phoenix (pelouse de Reuilly).

Pour les chèques cadeaux, un nouveau marché a été passé pour 2025. une réduction de 12 % sur la quotité achetée sera effectuée en remplacement de la restitution des chèques non retirés.

Les différentes sorties à destination des retraités et actifs et famille ont été votées. Un grand choix sera proposé, cependant la période des JO et JOP sera neutralisée, aucune action ne sera proposée du 15 juillet à fin août.

Solidaires Finances est fortement intervenue sur la problématique de la restauration et a exigé de la part de la DRFIP PARIS une prise en compte systématique de la restauration lors des futures restructurations/destructions. Que l'exemple de NDV ne soit pas renouvelé ! Une réunion fin mars est d'ailleurs prévue pour ce site.

Nous espérons que l'administration prendra en compte l'augmentation prévisible des rationnaires sur le site de SAND d'ici la fin de l'année ; aucune information ne nous a été transmise quant au redimensionnement de la cantine (78 couverts).

Et nous ne parlons pas de la cantine de Paradis (64 couverts) qui devra accueillir les personnels du site d'Uzes ; de même que celle de Paganini qui en 2025 accueillera les agents du 11^e et à terme ceux du 12^e.

Nous avons également demandé à avoir un point d'étape sur la situation des travaux du restaurant de Londres. Pour l'instant aucune réponse.

Concernant la DNVSF qui va s'installer sur le site du 11^e celle-ci a t'elle anticipé la restauration de son personnel qui arrivera sur un site sous-dimensionné en capacité de bureaux. Toujours aucune réponse !

Quant aux Douanes, le prestataire du restaurant de l'immeuble Vitalys est en liquidation judiciaire. A l'heure actuelle aucune solution véritablement pérenne ne semble envisagée. L'administration a contacté le RIE (restaurant inter entreprise) ou RIA (restaurant inter administration) mais AGRAF n'a pas été contacté, ce que nous avons exigé !

Solidaires Finances est également remontée sur la période des JO et JOP afin que les difficultés de déplacements pour les personnels de restauration soient aussi prises en compte.

Solidaires Finances a exigé que lors du prochain CDAS, un représentant d'AGRAF soit présent afin de répondre à nos différentes interrogations.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Les prestations doivent être renforcées

afin de mieux répondre aux besoins des agents et agentes actives, pensionnées et de leurs familles.